

## LE BAC PRO ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS

*Le baccalauréat professionnel « AGORA » se prépare en 3 ans après la classe de 3° ou en 2 ans après une Seconde Générale. Il fait partie de la famille « Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique ».*

### POUR QUELS METIERS ?

Ce diplôme destine aux métiers de gestionnaire administratif, employé administratif, secrétaire administrative, assistant de gestion... Les embauches se font essentiellement dans les PME-PMI ou au sein des entreprises artisanales ou libérales, des structures associatives...

### QUEL RÔLE ?

Le titulaire du Bac Pro AGORA

- Assure la gestion administrative des relations avec les fournisseurs, les clients et usagers et tous les autres partenaires
- Assure la tenue et le suivi des dossiers du personnel : recrutement – paie – formation...
- Effectue le suivi opérationnel des projets et leur évaluation

### AVEC QUELLES QUALITES ?

- Méthodique organisé et rigoureux
- Grande rigueur rédactionnelle
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Forte dimension relationnelle
- Bonne capacité d'adaptation
- Respect des règles de confidentialité

### QUELLES MATIÈRES ?

<u>Matières enseignées / Nombre d'heures par semaine</u>	<u>2nd</u>	<u>1ère</u>	<u>Term.</u>
Enseignement professionnel : gestion – administration	11	9.5	10
Enseignement professionnel et français et co-intervention	1	1	0.5
Enseignement professionnel et maths-sciences en co-intervention	1	0.5	0.5
Réalisation d'un chef-d'œuvre	0	2	2
Prévention santé environnement	1	1	1
Economie gestion ou économie droit (selon la spécialité)	1	1	1
Français histoire géographie enseignement moral et civique	3.5	3	3
Mathématiques	1.5	2	1.5
Langues vivantes 1	2	2	2
LV2 ou sciences physiques et chimiques (selon la spécialité)	1.5	1.5	1.5
Education physique et sportive	2.5	2.5	2.5
Arts appliqués et culture artistique	1	1	1
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix de l'orientation	3	3	3.5

**ET LES STAGES ?** 22 semaines réparties sur les 3 ans.

### ET APRES ?

Le titulaire d'un bac professionnel dispose de compétences suffisantes pour intégrer la vie active. Il peut aussi poursuivre ses études en BTS ex : BTS SAM (support à l'action managériale - CGO (comptabilité et gestion des organisations) – Gestion de la PME

Ce Bac Pro permet également l'accès aux concours de la fonction publique, catégorie B.